



**CONTRE L'AGRÉMENT DE LA CONVENTION D'ASSURANCE CHÔMAGE,
CONTRE LES POLITIQUES D'AUSTERITÉ ...
POUR LE PROGRÈS SOCIAL ET UNE VÉRITABLE AMBITION
CULTURELLE !**

Aujourd'hui le 4 juin, s'est réuni le Conseil National de l'Emploi (CNE) à propos de l'agrément de la convention d'assurance chômage issue de l'accord du 22 mars dernier. La représentante de la Cgt, avec l'appui de la Cgc, a dénoncé l'examen de l'agrément alors que la procédure en vigueur n'a pas à l'évidence été respectée avec notamment l'absence d'une notification correcte.

La Cgt a aussi dénoncé la déloyauté des négociations de cette convention qui, si elle était agréée, se traduirait par une baisse des droits de tous les demandeurs d'emploi qu'ils soient travailleurs précaires, intérimaires, intermittents du spectacle, cadres (ou non cadres) licenciés avec une indemnité supra légale...

Les signataires du 22 mars d'une part (Medef, Cgpm, Upa, Cfdt, Cftc et Fo) et les représentants du ministère du Travail d'autre part ont balayé d'un revers de la main ces objections majeures.

Ils veulent à l'évidence passer en force. Un nouveau CNE est convoqué pour le 18 juin prochain.

Dans le même temps, la grève des artistes et techniciens au Printemps des Comédiens à Montpellier a été reconduite. Les DIRECCTE (antennes du ministère du Travail) sont occupées à Marseille, Metz ou encore Nancy, sans compter d'autres actions qui se multiplient partout en France.

La grève décidée par les salariés est possible partout : un préavis national a été lancé à l'initiative de la Cgt Spectacle.

Nous renouvelons notre appel à une puissante journée d'actions le 16 juin à l'occasion du Conseil National des Professions du Spectacle (CNPS) qui sera présidé par A. Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication.

Il s'agira de réaffirmer notre opposition à l'agrément de l'accord UNEDIC et de la convention soumise à l'agrément ministériel ainsi que notre opposition à l'ensemble des politiques d'austérité en cours qui mettent à mal l'emploi, la protection sociale et les services publics dans tout le champ culturel.

Paris, le 4 juin 2014.

Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition : son site Internet au www.fnsac-cgt.com - Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com
FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60